



Intimidation et violence

ILS IRONT LOIN

Évaluer les résultats des actions



Commission
scolaire
de Montréal

	SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION			ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS			ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS	
	Identification d'une vulnérabilité ou d'une problématique	Objectif de résultat	Moyens retenus	Comportements attendus	Outils de consignation	Moments/ Responsables	Degré d'atteinte des objectifs	Ajustements pour l'année suivante
D'octobre 2021 à juin 2022	<p>Le comité PLIV observe que les manifestations de violence majeure et d'intimidation sont rares. Les principaux manquements au code de vie éducatif sont liés à l'irrespect et à l'incivilité chez les élèves.</p> <p>La résolution de conflit constitue un défi pour plusieurs élèves de l'école. De plus, le comité PLIV constate que plusieurs élèves profèrent fréquemment des insultes.</p> <p>Le personnel de l'école reconnaît l'importance de l'éducation des comportements attendus. Cette responsabilité est partagée entre les divers adultes de l'école.</p>	100% des élèves de l'école seront exposés au thème du respect par le biais de divers moyens.	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignement explicite de thèmes liés au code de vie éducatif (rassemblements via TEAMS, plans de leçons, vidéos des comportements attendus, affiches et rappels dans « L'Entre-nous »); - Animation de capsules Moozoom par les enseignants des classes du primaire régulier afin de faire la promotion des comportements respectueux. Certaines classes TSA et d'accueil pourraient également être exposées à ces activités, selon la disponibilité et le niveau des élèves. - Atelier animé dans les classes afin de différencier l'intimidation de la violence et des conflits et d'aborder les solutions possibles (réinvestissement de cet atelier par les enseignants); - Animation du programme « Vers le Pacifique » au préscolaire. - Capsule mensuelle dans le « Quoi de neuf » afin d'impliquer les parents par rapport à la promotion du code de vie éducatif, à l'encadrement ainsi qu'à la lutte contre la violence et l'intimidation; - Projet sportif (Dupuis) pour des élèves ciblés permettant de développer les habiletés sociales; - Rappel au personnel de l'école concernant les mesures d'encadrement, la surveillance active et l'intervention sur-le-champ. <p>* Le personnel se mobilise en appliquant le protocole d'intervention (intimidation et violence) au quotidien. Le personnel doit également faire la promotion des comportements attendus par le biais de rappels aux élèves et en utilisant les plans de leçons ainsi que le code de vie éducatif.</p>	<p>Que les élèves échangent entre eux de manière respectueuse.</p> <p>Que les élèves échangent avec le personnel de manière respectueuse.</p> <p>Que les élèves soient sensibilisés à diverses solutions pour régler leurs différends dans le respect.</p> <p>Que les élèves distinguent la violence de l'intimidation et des conflits.</p> <p>Que les élèves dénoncent davantage la violence majeure ou l'intimidation dont ils sont victimes ou témoins afin de favoriser un climat de respect au sein de l'école.</p> <p>Que les membres du personnel enseignent les comportements attendus liés au code de vie éducatif.</p>	<p>Sondage distribué aux enseignants en fin d'année scolaire afin d'obtenir leur rétroaction par rapport aux divers moyens retenus.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Passation du sondage aux enseignants en mai-juin 2022. Compilation des sondages effectuée par le comité PLIV. - En juin 2022, le Comité PLIV effectuera un bilan du PLIV 2021-2022. Ce bilan sera présenté à l'équipe-école ainsi qu'au Conseil d'établissement (CÉ). 	À compléter en juin 2022.	À compléter en juin 2022.